

Pointe - Noire

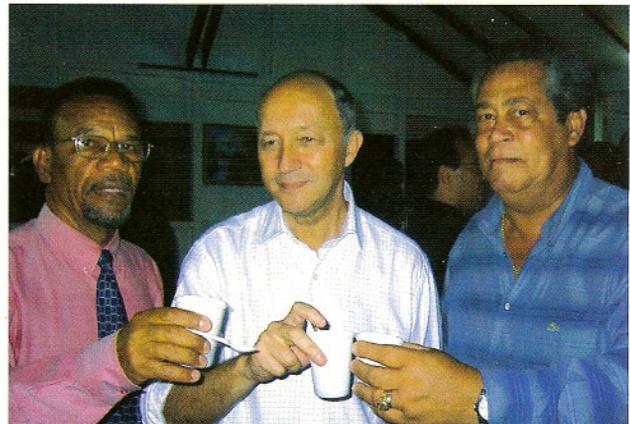
Journal municipal d'informations

AVRIL 2006

www.ville-pointe-noire.com

INFOS N°75

Laurent Fabius en visite chez nous



Le 25 février dernier, c'est en présence de toute l'équipe municipale et d'une foule venue nombreuse que l'ancien Premier ministre de François Mitterrand nous faisait l'honneur de sa visite. L'occasion pour le ministre de se familiariser avec la population guadeloupéenne. Un dîner fut servi en son honneur auquel au moins un demi-millier de personnes assistait.

MANIFESTATIONS A VENIR

PAK CARAIB

Comme l'année précédente, la plage Caraïbe sera en fête durant le week-end de Pâques. Le souhait de la Municipalité est de voir cette manifestation devenir un lieu de fête incontournable ouvert à tous, non seulement pour Pointe-Noire mais aussi pour tout le département et le tourisme en général. Un partenariat a été conclu avec RFO Guadeloupe qui se chargera ainsi de diffuser et de promouvoir ce week-end. Jeux gonflables en mer et sur terre font partie du panel de loisirs qui contribuera à faire de cette occasion un moment convivial et familial. Nous comptons sur tous les participants pour respecter son environnement, contribuant ainsi à donner de la commune l'image qu'elle mérite d'avoir auprès de tous les visiteurs.

LA FETE DE LA FAMILLE

Cette année encore sera l'occasion de célébrer une des valeurs les plus sûres de notre société. Les personnes intéressées pourront s'inscrire auprès du CCAS durant tout le mois d'Avril.



Développement durable, sauvegarde du patrimoine... voilà des expressions que l'on entend de plus en plus souvent. Sont-elles pour autant galvaudées... ?

Ici comme dans les communes de France ou de Navarre, sont organisées chaque année des journées du patrimoine.

Il s'agit pour la circonstance de révéler, de montrer et de valoriser ce qui nous est propre, bien de chez nous, notre richesse, notre socle;

ce qui est l'essence même de notre terroir; ce qui explique que nous sommes ce que nous sommes.

Le patrimoine est l'expression de notre savoir : savoir vivre, savoir être, savoir faire... c'est l'héritage légué par les générations précédentes, au travers duquel on décèle tous leurs talents, toute leur imagination, toute leur âme...

Point besoin de chercher midi à quatorze heures pour reconnaître notre richesse, notre identité à Pointe-Noire. C'est tout simplement ce savoir faire en matière de travail du bois. On dit bien «Pointe-Noire, Capitale du Bois» et cela veut tout dire.

Nous sommes donc invités à prendre soin de cette richesse, à la sauvegarder, à la faire fructifier et à l'exploiter.

Consciente de cette référence, la municipalité a dès le début de cette mandature, pris une délibération recommandant à la population de conserver l'architecture bâtie en bois.

Nous nous battons pour avoir les moyens d'aider à restaurer et à mettre en valeur ces constructions en bois, véritable carte d'identité de notre commune, expression de l'histoire et du travail des Pointe-Noiriens, par le passé.

C'est autour de cela que pourra se bâtir le développement de notre commune.

Votre maire, Félix Desplan

Permis de démolir : ce qu'il faut savoir

Le permis de démolir exigé pour une démolition partielle ou totale est obligatoire, comme tout autre, sur le territoire de Pointe-Noire.

Cependant des exceptions existent. Il permet à la municipalité de suivre précisément l'évolution du bâti en gérant sa démolition et en permettant le renouvellement de la ville, tout en sauvegardant son patrimoine.

Comme le permis de construire, le droit de démolir est attaché au sol, non à la personne pétitionnaire.

Renseignez vous auprès du bureau de l'urbanisme de la mairie. Les documents et explications nécessaires vous seront fournies.

- 2/3 Jeunesse & Éducation
- 3 Vie associative
- 4 Action sociale
- 5 Développement & Equipement
- 5 Infos pratiques
- 6/7 Tourisme & patrimoine
- 8 Vie sportive

SOMMAIRE

Directeur de la publication :
Félix Desplan
- Comité de rédaction : Cabinet du Maire avec la participation des élus -
Réalisation : Marie Ange Terrasse
Impression : Passion Graphique 0590 23 52 19
Tirage 3000 exemplaires
Pour contribuer à enrichir votre journal, écrivez-nous à :
Hôtel de ville
97116 Pointe-Noire
Tél.: 0590 98 01 04

LA VIE DU LYCEE...

La signature d'une Convention d'éducation prioritaire avec "l'IEP" de Paris : une chance pour nos lycéens.

Parmi les 4 lycées choisis, le lycée de Pointe-Noire bénéficie d'une convention d'éducation prioritaire avec l'IEP de Paris.

Dès 2005-2006, les élèves de Terminale des lycées de Pointe-Noire mais aussi de Marie-Galante, de Morne-à-l'Eau-Faustin Fléret, et des Iles du Nord pourront tenter d'intégrer l'Institut d'études politiques de Paris par le biais de la procédure d'admission spécifique prévue pour les ZEP.

Une nouvelle opportunité s'offre donc aux lycéens de pouvoir intégrer une filière d'excellence dans laquelle administrations et entreprises pourront puiser cadres et managers de demain.

Grâce à l'engagement de la région et le soutien du rectorat, ces «conventions d'éducation prioritaire» sont les premières du genre à être conclues avec des lycées d'outre-mer.

En attendant qu'un IEP local soit installé, probablement à Basse-Terre, dans les quatre ans à venir, la Région Guadeloupe mettra en oeuvre un dispositif d'aide complémentaire aux étudiants devant partir à Paris, siège de l'Ecole de Sciences Politiques.

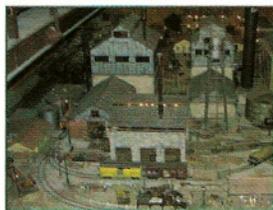
Un bel exemple de démocratisation dans les filières d'excellence ! déjà, en Métropole, chaque année, entre 50 et 70 % des admis de cette filière spécifique sont des enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés et les 3/4 sont boursiers.

* Institut d'Etudes Politiques

L'ATELIER PATRIMOINE INDUSTRIEL SUCRIER une belle initiative du Lycée de Pointe-Noire à souligner



Photos extraites du CD-Rom réalisé par les élèves (Cuba Barbade...)



Vent, la Guadeloupe et ses dépendances et à la Caraïbe. Son but premier est d'amener les élèves à s'approprier le patrimoine industriel sucrier de leur environnement.

De nombreuses actions ont été menées à l'initiative de divers enseignants. Des chercheurs et des spécialistes sont intervenus régulièrement dans la découverte des sucreries et dans l'apprentissage des procédés de mise en culture et du traitement industriel de la canne à sucre.

Un inventaire des sucreries coloniales de la Côte sous le vent et de la Guadeloupe, des fabriques coloniales du XVIIe siècle aux usines centrales a été entrepris. Ce qui a permis aux élèves de découvrir la Sucrierie Aubin à Petite Plaine Pointe-Noire, la sucrierie Moreau à Grande Plaine (propriété Pagesy où se situe le Lycée), Vanibel à Cousinière Vieux-Habitants, La Lise (participation de l'Atelier à la remise en eau du canal).

La sucrierie Aubin a fait l'objet d'un partenariat avec le Syndicat d'initiative de Pointe-Noire : élèves, parents, enseignants avec le Syndicat d'initiative ont décidé une action de valorisation et de remise en état de cette ancienne sucrierie.

En 2002 et 2003, les élèves ont pu découvrir les sucreries modernes en plein fonctionnement (Gardel, Grande-

Anse de Marie-Galante). D'autres visites ont permis la découverte d'unités de production à Marie-Galante, Bielle (rhum), Sibley (sirop de batterie) et l'écomusée de Murat. En avril 2003 l'Atelier partit à la découverte des sucreries de Barbade. En juillet 2004, fut organisé un voyage d'étude à Cuba. Un projet de voyage à la Martinique et à Sainte-Lucie est actuellement en cours de réalisation. Il devrait se concrétiser en avril 2006 grâce surtout à l'action des parents d'élèves qui travaillent sans relâche à récolter des fonds mais aussi aux nombreux sponsors et donateurs et aux dossiers de subventions auxquels la municipalité de Pointe-Noire est associée. Sur le plan des réalisations à caractère pédagogique, les élèves ont terminé une brochure sur leurs différentes découvertes comme deux cartes en grand format sur Barbade et Cuba, un CD-Rom qui retrace les étapes de l'Atelier depuis sa création ainsi que les lieux de découverte. La maquette d'une oeuvre d'art doit être implantée dans le lycée sur le thème de la canne (avec le plasticien Rovelas).

Actuellement, ils travaillent à la réalisation d'un jeu avec l'artiste Doumey.

Remercions M. Irep, professeur au Lycée de Pointe-Noire pour ces informations et son dévouement.

L'Atelier Patrimoine industriel sucrier, projet d'atelier scientifique et technique a vu le jour au LPO en 2001.

Il fonctionne chaque année avec des élèves volontaires.

"L'Association Atelier patrimoine" gérée par les parents des élèves accompagne ces actions qui réclament un budget important.

Le champ géographique de l'Atelier patrimoine s'étend à la Côte sous le

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE POINTE-NOIRE : UN APPRENTISSAGE A LA DEMOCRATIE

L'implication citoyenne des enfants et des jeunes est une préoccupation constante de la Municipalité.

Celle-ci entend encourager les initiatives qui favorisent l'éducation civique et l'engagement de la jeunesse dans le devenir de la Cité.

Pour qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle de citoyen, la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, a été retenue par l'équipe municipale.

Il faut cependant, avant qu'il ne se mette en fonction attendre les autorisations du recteur et de l'inspecteur de la circonscription.

Cette institution a pour double objectif, l'un d'expliquer aux jeunes comment décident les adultes et comment fonctionne le Conseil Municipal, et l'autre d'éducation à la citoyenneté. En jouant un rôle dans la vie de la commune, ce lieu d'éducation civique complémentaire à l'action de l'école facilite la réflexion, la prise de parole et l'écoute. Il permet aussi aux adultes d'écouter les propositions des jeunes, de mieux connaître leurs souhaits et de les consulter sur des projets.

LE CONTRAT TEMPS LIBRE : UNE OPPORTUNITE POUR LES ASSOCIATIONS

Le 26 décembre dernier, la mairie a signé avec la CAF le contrat temps libre qui permet aux associations d'orienter et de financer leurs activités en faveur des 6/18 ans, suivi d'une réunion en janvier destinée à en informer les associations.

Avec lui, la commune s'engage sur une dépense supplémentaire afin de développer et d'améliorer les actions et activités collectives de loisirs pendant les temps libres des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans. Signé pour trois ans, Il permet à la commune de développer sa politique d'animation de la jeunesse en créant ou en adaptant les actions pour qu'elles soient au

plus près des jeunes. Il est financé à hauteur de 50% par la CA.F.

Les associations intéressées auront un interlocuteur en la personne de Mme Ghislaine Bisseck dans le montage de leur dossier.

La municipalité montre ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à ses jeunes en leur faisant bénéficier d'activités périscolaires et de loisirs.

Car il faut le savoir, 6 communes seulement ont porté ce projet sur la Guadeloupe et Pointe-Noire est l'une d'entre elles. La mairie envisage, à partir de la rentrée prochaine, de mettre à la disposition de toutes les écoles primaires de la commune, du personnel chargé pendant la pause méridienne d'occuper les enfants

LE CARNAVAL DE POINTE-NOIRE 2006

La municipalité et la population de Pointe-Noire tiennent à féliciter toutes les associations qui ont œuvrées cette année pour la réussite de notre carnaval, sous l'égide du comité du carnaval, 3KPN, attaché à l'OMVACS et sous la présidence de Vincent Nérome. Un succès qui se confirmera encore l'année prochaine, l'expérience aidant. La bonne volonté affichée de tous les bénévoles ne saurait s'infléchir, encouragée par le maire et son équipe. Le défi 2007 reste à relever pour continuer à représenter dignement notre commune. Un grand merci à tous.

POINTE-NOIRE, DIGNEMENT REPRESENTEE A SAINT-MARTIN PAR "SOLEIL D'ARGENT"

La municipalité avait confié à l'association "Soleil d'argent" de la représenter au carnaval de Saint-Martin. Un voyage qui s'est déroulé du samedi 04 février au dimanche 05, avec un effectif de 60 personnes, dont 3 accompagnateurs. Toute l'équipe arborait le tee-shirt réalisé pour l'occasion mentionnant le concours de la municipalité. L'accueil assuré par le comité de carnaval de Saint-Martin recevait pour la première fois un groupe de musique de style "caisse claire". Le défilé s'est tenu le dimanche à 14H30. Cinq autres groupes de Saint-Martin étaient présents. Le Soleil d'argent a fièrement marqué son passage et laissé une bonne image de la commune de Pointe-Noire. À noter que d'ores et déjà, un projet de jumelage est en cours avec le groupe. Une dizaine de tee-shirts ont été offerts aux membres du comité de carnaval de Saint-Martin, en échange de cette collaboration.

LA FRESQUE VIVANTE

C'est à un grand moment familial et amical que l'on a assisté le 22 décembre dernier au théâtre de verdure, organisé par l'OMVACS et les associations de Pointe- Noire.

Une crèche qui aura attiré la foule, petits et grands. Celle-ci ne fut pas déçue tant cette crèche était réussie et à la hauteur de l'espérance des enfants de la découvrir grandeur nature dans ce moment si solennel et chargé d'émotion. Tous espèrent bien la retrouver l'année prochaine !

Grand défilé du 15 janvier à Pointe-Noire



Fresque vivante avec Mr Larone de l'association Karapat



La crèche Halte-garderie "Foufou Gongon" : un lieu d'accueil indispensable

Créée en 2001, la crèche Foufou Gongon accueille les petits de 3 mois à 3 ans. Crèche associative, elle offre un mode de garde permanent pour les enfants de toutes les communes.

Lieu de temps et de vie, d'apprentissage vers l'autonomie, l'enfant se sent en sécurité et peut ainsi évoluer sans la présence de ses parents et construire sa relation à l'autre. Foufou Gongon répond, en plus de ces principes, à toutes les normes d'accueil, de sécurité et d'hygiène prévues par le décret du 1/08/2000 relatif aux structures d'accueil des

jeunes enfants.

Pour un accueil de qualité, les enfants sont entourés de professionnels de la petite enfance ainsi que des personnels de santé.

Si vous avez encore des réticences ou des scrupules, sachez que bien des communes nous envient ce type de structure. **Faites un tour du côté de la crèche, discutez avec le personnel, rien de tel pour s'en faire une idée.**

La CAF participe directement aux subventions de la crèche grâce au contrat petite Enfance signé par Monsieur le Maire. En parallèle, la

mairie subventionne la crèche depuis 3 ans. Et les parents en sont les premiers bénéficiaires !

Ouverte du lundi au vendredi dès 6h30 et jusqu'à 18h30.

79, rue Baudot, tél.: 0590 98 63 69



Les actions du CCAS

La fête des enfants de la commune

Des jeux, des animations et des cadeaux contribuaient à la réussite d'un événement organisé par le CCAS et qui réunit chaque année les enfants de la commune dans les locaux de l'OMVACS.



La journée des personnes âgées à La Maison du Bois

Les personnes âgées n'étaient pas non plus oubliées. C'est ainsi qu'une fête était organisée par le CCAS dans le cadre de la Maison du Bois. Une journée bien remplie ponctuée par un déjeuner champêtre.



Le bilan positif de la Mission locale

- Parmi les jeunes reçus au premier trimestre 2006, 75 jeunes ont pu bénéficier du CIVIS, contrat abordé largement dans le précédent numéro de Pointe-Noire Infos. 12 d'entre eux ont fait un bilan de compétence, 23 sont entrés en formation et 10 ont trouvé un emploi en CDI. Huit autres ont reçu une aide financière. Preuve est faite que le maire n'a de cesse d'encourager tous les jeunes désirant s'insérer dans la vie active à fréquenter la Mission Locale.

L'Association Régionale des Missions Locales et paio des Antilles Guyane (ARMAG)

a repéré des besoins de formation dans le domaine de la charpente en Guadeloupe. Un constat concrétisé par une formation de perfectionnement en charpente-bois qui sera dispensée au Brésil à des jeunes originaires des DOM et ce à compter de mai 2006. Trois originaires de la commune de Pointe-Noire, titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans le domaine du bois ont été présélectionnés. Une initiation à la langue portugaise leur sera dispensée à cette occasion, facilitant leur intégration provisoire. Gageons que cette expérience leur apportera l'expérience nécessaire pour devenir des professionnels qualifiés.

DEPARTS A LA RETRAITE

Une cérémonie émouvante a eu lieu dans les locaux de la mairie en présence du maire, Félix Desplan, du 1^{er} adjoint et conseiller régional, Christian Jean-Charles le 26 novembre 2005.

De nombreux conseillers s'étaient joints à cette manifestation qui avait pour but d'honorer les agents communaux partis à la retraite entre 2003 et 2005.



Souhaitons leur une douce retraite.

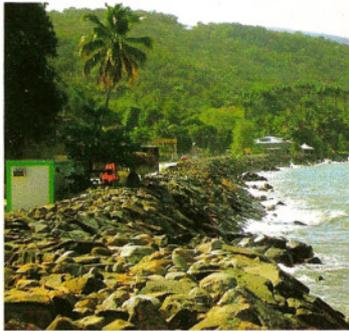
- Cécile JURION
- Audebert FRANCIUS
- Dominique PAUL-CONFIAC
- Firmaine GABON-BALLONAD
- Annette RAMASSAMY-AUBATIN
- Marie DRACON-ISCAYE
- Yolande LARTIGUE-JEAN
- Maurille JOSY
- Rolanette HAGUY-NACIBIDE
- Marguerite MELANE-REBUS
- Appolinaire ILONGO
- Yves CABALD
- Jean JACOB

Rivière de "les Plaines"

La protection de l'École des Plaines par des enrochements est entamée. Un glissement important de terrain réduisant considérablement le gabarit de la rivière, il faudra procéder au rétablissement de l'écoulement. L'étude est complète sur toute la zone et des tranches de travaux seront mis en place.

Le bord de mer

Le littoral de Pointe-Noire est traité par des enrochements de protection pour des habitations. La région a commandé un plan prenant en compte l'embellissement de la zone et une allée piétonne, des parkings et l'éclairage visant à ce que ce lieu devienne une véritable aire de promenade. Des discussions sont prévues avec les riverains en vue d'une négociation, ceci dans l'intérêt général.



Ravine Bleue aux Plaines :

Les travaux d'enrochement et un mur de soutènement de la Ravine bleue se poursuivent. Un accord est à trouver avec un propriétaire pour la construction d'une passerelle.

Reconstruction suite à la tempête Jeanne

Les marchés ont été attribués pour les chantiers de Gommier/Belle-Hôtesse, Tyrolien, Gauthier/Acomat, Trou caverne

Chantiers des trottoirs et d'enrobés :

- dans le bourg, sur la route communale de Courbaril et de l'ilet de même que l'éclairage public.
- une prolongation du trottoir de Baille-Argent sur 250 m assure la sécurité des usagers aux abords de l'école de Baille-Argent.

La clôture du stade municipal

Le dossier suivi par la SEMSAMAR est en négociation.

Les chantiers en cours

- Le clocher de l'église
- La réhabilitation du lavoir d'Acomat en local associatif
- Les travaux concernant l'amélioration de l'école primaire de à Guyonneau vont démarrer en période de vacances scolaires. Ils concernent le préau, la clôture, la cour ...



L'église en travaux

Le réfectoire du Collège en travaux

Il a pendant longtemps été question de construire à Pointe-Noire un nouveau collège. Le terrain Francillette y était destiné. Les études ont démontré que le taux de natalité diminuant, il ne semblait pas nécessaire d'envisager cette construction mais plutôt de faire avec l'existant. Le Conseil Général l'a ainsi décidé.

En 2002, ce dernier avait créé un bâtiment R+1. La deuxième phase consistait à reconstruire le réfectoire en y ajoutant une salle polyvalente et des salles à l'étage.

Depuis Février dernier, l'ancien réfectoire où l'on pouvait fêter mariages et baptêmes a été démolit. Les travaux du nouveau restaurant scolaire devraient démarrer sous peu. La nouvelle réglementation ne permet plus qu'il serve à d'autres fins que ce pour quoi il est fait, c'est-à-dire, recevoir les enfants pour déjeuner. Cette mesure, pour des raisons évidentes de sécurité s'étendra désormais à tous les réfectoires de la commune.



la CYBERBASE

un espace public numérique, intergénérationnel

Située au cœur de la Bibliothèque, la cyberbase se veut un équipement de proximité résolument moderne et ouvert sur le monde. Espace public numérique, il répond aux besoins de la collectivité locale, facilitant à tous l'accès aux TIC. (techniques de la communication et de l'information)

4 principaux services sont proposés :

- La consultation individuelle pour naviguer sur le Web, utilisation des outils de bureautique et multimédia
- Des ateliers collectifs, d'initiation et de perfectionnement, des ateliers thématiques, profitant d'un accompagnement pédagogique. Ils se font généralement sur réservation
- Les animations événementielles
- Les ressources hors ligne : en complément, des CD-Rom et des DVD.

L'accueil et l'initiation sont assurés par deux animateurs multimédia, Silas JUDITH et Teddy MALOR.

INFOS

PRATIQUES

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI	7h30 - 12h30	14h - 17h
MARDI	7h30 - 12h30	14h - 17h
MERCREDI	7h30 - 13h	
JEUDI	7h30 - 12h30	14h - 17h
VENDREDI	7h30 - 13h	

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LUNDI	7h30 - 13h	14h30 - 17h30
MARDI	7h30 - 13h	
MERCREDI	7h30 - 13h	14h30 - 17h30
JEUDI	7h30 - 13h	
VENDREDI	7h30 - 13h	14h30 - 17h30
SAMEDI	8h00 - 12h	

HORAIRES DE LA CYBERBASE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h - 9h						
9h - 10h						
10h - 11h						
11h - 12h						
12h - 13h						
13h30 - 15h30						
15h30 - 16h30						
16h30 - 17h30						
18h - 19h						
19h - 20h						

- Atelier collectif
- Réservé à l'animateur
- Consultation individuelle

Les journées du Patrimoine à Pointe-Noire : **UNE RÉUSSITE TOTALE**

Parmi les actions de sensibilisation menées en matière de patrimoine, la plus connue et la plus médiatique est sans aucun doute celle des **Journées du Patrimoine**. Comme chaque année, elle se sont déroulées dans les locaux du foyer socio-éducatif placé sous la houlette du célèbre M. Ladine.

Du 23 au 29 janvier, elles étaient placées sous le signe de la découverte de la case créole comme au tan lontan. Cette case, reconstituée à l'identique, permettait de découvrir non seulement chaque pièce de la maison, la cour, la végétation mais également les ustensiles utilisés autrefois. Une merveille du genre que l'on doit à M. Ladine et à Mesdames Confiac et Gérardette Lesueur-Baltimore, qui chacun dans leur spécialité ont apporté leur part de connaissance en la matière. Mme Lesueur-Baltimore en agençant la case et Mme Confiac en amenant sur place de nombreux objets significatifs. Les écoles

du cycle 3 ont délivré des prestations bien préparées sous forme de sketches, danses etc. et une chasse au trésor initiée conjointement par la Mairie, la DRAC, le Syndicat d'initiative et le Crédit Agricole de Pointe-Noire ont permis à 7 candidats de gagner de nombreux lots sous différentes formes. Il leur a été remis un

diplôme de participation co-signé par les différents organisateurs. On a pu noter la présence de Rony Théophile, invité par le Syndicat d'initiative à une démonstration de coiffes créoles et sur le rythme du Ka se déroulait une pièce intitulée «Moulin à vent de M. Rozan» par M. Raphaël Annerose.

Ouvert le soir jusqu'à 21h, cette manifestation aura permis à tous de venir l'admirer et d'y participer.

Par la suite, un DVD et un rapport seront distribués dans chaque établissement scolaire pour permettre aux élèves de servir de support pédagogique.

Un succès et une adhésion totale du public qui n'ont reçu que des éloges et notamment de la part de la DRAC.

Un événement encore visible jusqu'à la fin du mois d'avril.



Un public nombreux au foyer socio-éducatif.



Mesdames Confiac et Lesueur-Baltimore

LA FOIRE AUX OUASSOUS : un week-end devenu incontournable



Le Maire accompagné de la présidente de l'UCPN, Mme Nicole Ramillon

La foire aux ouassous est une de ces manifestations qui honore notre cité chaque année.

En ce week-end du 18 et 19 février 2006 encore, elle n'a pas failli à la tradition et a offert à tous, à travers l'UCPN (Union des commerçants de Pointe-Noire) un de ces moments que l'on n'oubliera pas.

La municipalité, fidèle partenaire, s'était impliquée en mettant en place toutes les conditions de sécurité requises qu'impose ce genre d'événement. Le maire, Félix Desplan s'était particulièrement investi afin que la foire ait lieu.

L'association organisatrice a reçu de Leader+* une subvention qui lui aura permis de communiquer partout ailleurs et ainsi d'attirer un très grand nombre de visiteurs. La municipalité encourage toutes les associations décidées à œuvrer pour la promotion de leur commune, à présenter à Leader+ leur projet sous couvert d'un solide dossier. Ainsi, la maison du Bois dans sa communication bénéficie de fonds du programme Leader+ qui s'inscrit dans de la publicité sur nos ondes, par des affiches en 4x3 et bientôt à la télévision.

*Le programme Leader + est un programme d'initiative communautaire qui permet à certaines zones défavorisées de se faire connaître et de financer ce genre de projet.

«Leader+ Côte sous le Vent» est géré par le parc national de la Guadeloupe. C'est au sein de cette structure que Madame Maggy Dorville, agent de développement au Parc national, est chargée de la restructuration du Syndicat d'initiative de Pointe-Noire.

- ▶ Exposition
- ▶ Parcours de découverte
- ▶ Aires de jeux
- ▶ Artisanat local
- ▶ Boutique

LA MAISON DU BOIS : vitrine de notre savoir-faire et vecteur économique et touristique



Les ambassadeurs de la francophonie, la vice-présidente de la Région Mme Borel-Lincertin, Mr Jean-Charles, Conseiller Régional et 1^{er} adjoint à la Mairie de Pointe-Noire, en visite à la Maison du Bois.

Notre ville doit se donner les moyens de répondre à l'évolution des produits touristiques de qualité d'autant qu'elle en a le cadre propice. L'île aux Bois Vivants répond à tous ces critères, en représentant la ville de Pointe-Noire comme un produit économique et touristique dynamique.

Opération de sensibilisation en direction des acteurs du tourisme local

Le 17 février dernier le monde du tourisme de la Guadeloupe se retrouvait à la Maison du Bois. Une opération de sensibilisation où les principaux acteurs du tourisme de notre département (le comité du tourisme des îles de la Guadeloupe, représentée par Mme Mamert, la responsable du secteur patrimoine, Mme Dorville, chargée du développement à Leader+ Côte sous le Vent, des représentants d'autres offices du tourisme, des réceptifs, des représentants des conseils général et régional. Environ 70 personnes ont parcouru de long en large le jardin et ont pu se rendre compte en une journée du florilège des activités qu'offre la maison du Bois sur une semaine. S'ensuivit un débat animé autour d'une table ronde où chaque participant faisait part de son ressenti et des perspectives envisageables, adhérant ainsi au nouveau concept

du site, touristique et ludique à la fois, destiné aux petits comme aux grands.

Un vrai succès pour l'île aux Bois vivants et pour la commune.

La TV s'intéresse à la Maison du bois

La chaîne TPS diffusera dans son émission "Teletoon" tous les jours du mois d'avril des reportages destinés au public des 6-14 ans.

Faire découvrir l'arboretum et les jouets en bois d'antan, tels sont les thèmes auxquels s'attachera l'émission dans ses prochaines diffusions. On pourra les suivre sur Canal Sat et le câble.

La reconnaissance d'une grande école

Les œuvres exposées à la Maison du Bois sont désormais reconnues par l'école Boule, lieu d'apprentissage des métiers de l'ameublement et de l'architecture intérieure de renommée internationale.

Faire connaître Pointe-Noire hors de nos frontières.

Une délégation d'ambassadeurs de la francophonie de retour d'Haïti, (Seychelles, Ile Maurice, Sénégal, Mali et Burundi,) s'est rendue à la maison du Bois, le 10 février. En voyage éclair, à l'invitation de la Région Guadeloupe, ils étaient accompagnés par la vice-Présidente du Conseil Régional, Mme Borel Lincertin, de Monsieur Christian Jean-Charles, conseiller régional et premier adjoint de la commune. Le maire et des membres du conseil Municipal s'étaient joints à eux le temps de cette demi-journée axée sur la découverte du site et de Pointe-Noire en général. Cette visite aura permis à la délégation de découvrir le nouveau concept de l'île aux bois vivants et le fonctionnement de la SEMAG dans la promotion du tourisme guadeloupéen.

Le 15 mars, c'était au tour du 1^{er} ministre de la Barbade d'être reçu à la Maison du Bois.

Former les animatrices et répertorier chaque meuble du mobilier de la maison du bois, telle était la mission que Michel Quentin, enseignant à l'école Boule s'est attaché à faire durant son séjour à Pointe-Noire. Les professionnels du bois ont profité de l'expérience d'un spécialiste. Le 20 janvier, un vernissage clôturait cette mission. Les créateurs étaient également présents.

À cette occasion, la Mairie, marraine de la manifestation a fait l'acquisition d'un meuble téléphone.



Mr Quentin professeur de l'école Boule à la Maison du Bois

8 - BASKET BALL, L'UNION FAIT LA FORCE

L'entraîneur de basket bien connu, M. Iscaye assure depuis deux ans l'entraînement des deux clubs de Basket de Pointe-Noire au moment des vacances de Noël. On devrait donc le revoir cette année. Le but constant est de faire fusionner les deux équipes de la commune. Depuis deux ans déjà, le souhait de la municipalité est de voir les jeunes s'habituer à une cohabitation qui devra tôt ou tard déboucher sur une seule et même équipe et permettra à notre ville de disposer d'une force capable de se frotter aux meilleurs. Car, comme dit le dicton, l'union fait la force. Il est prévu prochainement une réunion entre le maire, les présidents respectifs et la présidente de la ligue de basket de Guadeloupe.

- La 9e Karujet Orange Trophy : un événement sportif exceptionnel et un passage éclair à Pointe-Noire.

Les 17, 18 et 19 mars 2006, les plus grands champions du monde se sont donné rendez-vous en Guadeloupe pour participer à la 9e Karujet Orange Trophy. Cette épreuve est considérée comme la 1e étape de préparation des Championnats de France et d'Europe. Et comme chaque année, elle est organisée par l'association Guadeloupe Motonautisme dans le cadre du tour de la Guadeloupe en jet ski.

Fidèle à sa politique de dynamisation de la cité, Pointe-Noire a participé à cette manifestation. En effet, c'est par Pointe-Noire que les concurrents sont passés le 18 mars, une étape comptant pour le championnat de France.

Pour la 1e fois depuis sa création, la Karujet devient l'unique course qui a consacré, au terme de ces 3 jours spectaculaires, le nouveau champion du monde de rallyjet en la personne de Cyril Lemoine !

TV, radio, presse nationale et internationale étaient présents pour suivre l'événement.

Une façon comme une autre de promouvoir notre ville aux yeux de tous.



- Tour de la Guadeloupe en nage libre : comme des poissons dans l'eau... à Pointe-Noire

Organisée par le comité régional de natation de la Guadeloupe, c'est dans les eaux de Pointe-Noire que se déroulait le 4 mars dernier dans le cadre de la troisième édition du Tour de la Guadeloupe, la dernière manche comptant pour la coupe de France Eau libre 2006. Une épreuve sur 4 Kms attendait les nombreux concurrents et le spectacle qu'ont offert ces nageurs méritants ont enchanté les amateurs présents. On saluera la performance de notre valeureux voisin Basse-Terrien, Allan Huygues-Beaufond, qui remporta haut la main cette épreuve dans la catégorie Benjamins et moins. Peut-être aura-t-il suscité parmi nos jeunes des vocations. On ne peut que l'espérer. Vivement la réouverture de la piscine qui permettra au CNPN (Cercle Nautique de Pointe-Noire) de reprendre ses activités.

Honneur aux nouveaux diplômés

La liste est longue de tous ceux qui ont remporté avec succès leur diplôme. Après le séisme du 21 novembre 2004 et la tempête Jeanne, un véritable besoin s'est fait sentir de former le personnel communal des écoles aux dangers encourus.

Il s'agissait, pour la Municipalité de s'assurer que les enfants soient encadrés par un personnel qualifié.

Dans cette optique, les opérations de sensibilisation ont conduit le personnel à répondre présent et à remplir avec succès leur engagement.

La remise des diplômes a eu lieu le 2 mars dernier.



Félicitations

Aux agents titulaires de l'A.F.P.S
(attestation de formation
aux premiers secours)

- ALBERT Marie Cécile
- BOYAU Jeanine
- DESIREE Gisèle
- DIOMAR Edwige
- GARNIER Marie-Agnès
- GAUTIER GUILLAUME Nicole
- LARONNE NARCISSE Lucette
- LOUISON BARDOCHAN Marie Angèle
- MAULINE GUILLAUME Suzy
- PANDOLF Susie
- PRADEL Mylène
- PRADEL RADDAS Patricia
- VANDAL Valérie

Aux agents de l'attestation de réussite
au test «SECURITE INCENDIE»

- BALLONAD Lise
- BEAUJOUR GUILLAUME Francille
- BIABIANY BONIFACE Maryse
- CARENE Eugénia
- DEBLAINE Marie-Micheline
- ENGOULEVENT Cécilia
- ETIENNE PHILOGENE Lise Rose
- FIGARO Marie-Félicité
- GUILLAUME ILONGO Sonia
- JEANNOT CASTARD Bertilise
- KAMOISE Christine
- NEROME Lise
- PAISLEY Linda
- PRADEL Annick
- SILENE Marie-thérèse
- SINIVASSIN Evelyne.

NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire ..0590 98 01 04	Chirurgien dentiste:
Service technique0590 98 02 12	Mr Fairm0590 98 20 95
Police municipale0590 98 18 47	Kinésithérapeute/
Centre d'action sociale ..0590 98 10 81	Christelle Delé0590 98 16 06
Etat civil0590 98 28 85	Pharmacies:
Caisse des écoles0590 98 01 45	Pharmacies du marché0590 98 01 46
Bibliothèque A.Bellaire ..0590 86 15 70	Pharmacies Thomas0590 98 02 81
Foyer socio-éducatif0590 98 69 05	Ambulance0590 98 10 60
O.M.V.A.C.S0590 86 15 08	
Syndicat d'initiative0590 99 92 43	Établissements scolaires:
Piscine0590 98 17 90	Lycée de Pointe Noire0590 98 37 38
O.G.A.F0590 98 68 13	Collège Courbaril0590 98 11 04
Mission locale0590 25 03 07	École de Baille-argent0590 98 01 88
C.G.S.P0590 99 36 00	École des Plaines0590 98 01 31
Maison du bois0590 98 16 90	École de Mahault0590 98 01 87
Gendarmerie0590 41 91 80	École d'Acomat0590 98 01 89
Médecins:	École mixte I0590 98 16 85
Docteur Souprayen0590 95 29 30	Ecole mixte II0590 98 01 36
Docteur Jacquet0590 98 03 11	Maternelle de Baille-argent ..0590 98 10 20
Docteur Martinez0590 98 27 87	Maternelle Rosalie Bellevue ..0590 25 74 05
Docteur G. Hirner0590 98 28 48	

CARNET

Nos félicitations aux jeunes mariés :
- 14 Janvier 2006 :
PLUNKET Georges Arthur
et **BRETEAU Josiane**
Jeanne Marie
- 28 Janvier 2006 :
BALLONAD Thierry
Marcellin et DESIREE
Jael.

Nos sincères condoléances aux familles :
Mols de Janvier
JERENT Gustave Daniel dit
« À moto »
JEAN Jacques Ludovic dit

« gros Jacques »
KAMOISE Marie Célestin
JOSY Pierrot Nazaire
KAMOISE Hubert Charles
Mols de Février
MEPHON Siméon Isidore
BERTIMON Léon dit « Tilon »
KAMOISE Marie Gérard
JUDITH Barthélemy Charles
Mols de Mars
FRANCIUS Yolande Anicet veuve
GOSSE
BELDINEAU épouse FRONTON
Ghislaine
BIANAY Jocelyn
BIABIANY Michel Mathieu
PIERRE-JOSEPH Gina épouse
PRADEL